

**Frédéric Vernet**  
**Secrétariat Social de Marseille**

# Journal de la FEDERATION des CIQ du 14ème

[fedeci14@yahoo.com](mailto:fedeci14@yahoo.com)

*Afin de mieux vous informer de ce qui se passe dans nos quartiers, nous avons décidé de réaliser ce petit journal trimestriel.*

*L'équipe de la Fédération*

## Marseille : collecte des déchets, nouvelle donne ?

### **Pourquoi diminuer la collecte des déchets dans nos arrondissements ?**

La diminution de la collecte des déchets par la Métropole n'est pas exclusive de Marseille, elle concerne toute la population française et même européenne.

L'Europe dit non à l'augmentation quantitative de nos déchets, avec l'obligation de les enfouir ou de les brûler. Mais cela n'empêche pas les substances toxiques de se répandre dans la terre, les nappes phréatiques ou l'atmosphère.

Nous devons prendre conscience que l'augmentation constante de nos consommations, est corollaire à une augmentation croissante des déchets et que si une partie de ces déchets est recyclable, l'autre partie, le reste est une source de pollution : pollution de l'air, de l'eau et des sols ; avec un retentissement sur nos états de santé et celui de nos enfants.

Les pathologies respiratoires, cardiovasculaires et les cancers deviennent nos lots quotidiens.

Prenons l'exemple de l'augmentation des troubles respiratoires : allergies respiratoires, asthme chez les adultes et les enfants. Nous pensons « c'est la saison des pollens », exact ! Mais les pollens ne deviennent dangereux qu'après avoir traversé un air pollué, s'être chargé de substances irritantes, qu'ils transportent dans nos voies respiratoires et nos alvéoles pulmonaires.

Le « je consomme = je jette » crée une source de risques pour la santé de tous les vivants, y compris les plantes, les animaux et les êtres humains.

Sans parler que le « je consomme = je jette », devient un cauchemar pour nombre de marseillais qui voient croître des décharges sauvages sur les trottoirs, les places publiques, le moindre chemin dans les collines.

Nous devons drastiquement diminuer la quantité de nos déchets : comment ?

**PREMIÈREMENT** en diminuant nos consommations : ai-je vraiment besoin de changer de téléphone portable, de télévision, d'ordinateur... S'ils posent un problème technique : pourquoi ne pas les réparer ?

**DEUXIÈME** en se posant la question pour tout nouvel achat : cette chose que je veux acquérir comment va-t-elle disparaître quand je n'en aurai plus besoin ? Est-elle recyclable ? Ou peut-elle devenir un poison pour notre environnement ?

**TROISIÈME** trions nos déchets pour permettre à la plus grande partie d'être recyclée, c'est-à-dire d'être réutilisée dans un nouveau cycle de production.

- Notre poubelle noire reçoit les poubelles générales mises dans des sacs noirs fermés,
- Nos poubelles jaunes reçoivent les plastiques, les papiers, les emballages divers...,
- Les verres doivent être déposés dans des collecteurs particuliers que nous trouvons dans de nombreux endroits,

- Les déchets alimentaires doivent être placés dans un seau, remis en mairie ou dans une grande boîte plastique, à vider régulièrement dans les bornes mises à disposition dans nos quartiers. Ces déchets ne sont pas à trier, ils seront amenés sur des centres de tri où seront séparés les déchets compostables de ceux qui ne le peuvent pas,
- Chaussures et vêtements doivent être déposés dans des colonnes mises à disposition, le plus souvent proches des mairies d'arrondissement,
- Si vous disposez d'un jardin avec un ou plusieurs composts, déposez les déchets verts, les épluchures des légumes et les peaux des fruits...
- Dans les centres commerciaux, vous trouvez désormais des lieux de dépôts pour les piles, les petits appareils électro-ménagers, les filtres des carafes à eau...
- Les huiles ménagères doivent être recueillies dans des seaux menés en déchetterie,
- Les encombrants doivent être déposés dans les déchetteries qui sont gratuites, pour les particuliers.

Vous me direz que c'est trop de travail ? Trop je ne sais pas, mais du travail c'est certain ! Pourtant, il s'avère nécessaire. Je ne voudrais pas être alarmiste, mais sachez que des médecins ont découvert des microbilles plastiques jusque dans le corps de fœtus humain.

Vous voulez des enfants en bonne santé ? Faites un effort diminuez vos consommations. Prenez conscience que tous les êtres vivants, y compris nous-mêmes, sommes menacés par la masse et la toxicité de nos déchets. Des espèces animales et végétales disparaissent progressivement et ne croyez pas qu'ils s'agissent toujours d'espèces lointaines exotiques, qui ne vous concernent pas ? Une question : dans les écoles marseillaises combien d'enfants n'ont-ils jamais vu d'écureuil sauter de branches en branches dans les pinèdes environnantes ?



Créons immédiatement un monde un peu plus propre, un peu plus sain, un peu plus beau !

Vous riez tant la proposition vous semble saugrenue... Elle est pourtant la proposition politique la plus sérieuse qui vous incombe, à vous et à vos proches. Elle n'a pas besoin de partis, d'appareils, de systèmes, d'intermédiaires ; elle relève de votre seule volonté et engagement dans le présent du monde, pas de n'importe quel monde : le vôtre !!

Christiane Giraud-Barra

## Un enfant du quartier...



Paul Ricard, un enfant de Sainte Marthe, où il est né en 1909 pour s'éteindre à Signes, petite commune du Var, en 1997. Entre ces deux dates, quel parcours, quelle carrière !

Inventeur du « Vrai pastis de Marseille » en 1932, il crée son entreprise à Sainte Marthe, rue Berthelot. Dans les huit mois suivants, il arrive à commercialiser 250 000 bouteilles de 1 litre, permettant de tirer 50 verres par bouteille. Il poursuit le développement de son entreprise et conquiert Lyon en 1936 et en 1939, il s'attaque à la capitale à l'aide de la publicité, pardon, à l'aide de réclame, terme consacré à l'époque. En même temps, il s'infiltré en Espagne, en Italie, en Afrique du Nord. Des événements tragiques vont limiter l'expansion de son entreprise pendant quelques années, brunes, le pastis étant interdit par le régime de Vichy.

Paul Ricard s'oriente alors vers l'agriculture, l'élevage et la riziculture en Camargue, dans le domaine de Méjane. Ces nouvelles activités lui permettent d'assurer du travail à son personnel et surtout de leur éviter le « service du travail obligatoire » en Allemagne.

Concomitamment, il commercialise en Ardèche une eau minérale, des jus de fruit qu'il distille discrètement pour produire de l'essence qui sera utilisée par des véhicules de la Résistance. Après-guerre, s'inspirant de la politique de grandes firmes des Etats Unis, l'entreprise poursuit son essor grâce aux dialogues que le Patron crée avec son personnel.

Il leur offre de nombreux avantages sociaux tels que participations aux bénéfices, épargne retraite, centres de vacances, dispensés par une « Amicale », prémisses des Comités d'Entreprise. En créant la Fondation Paul Ricard, il devient un mécène pour les Arts et la Culture et a promu de jeunes talents dans les domaines de la littérature, la peinture, la musique, le cinéma et même la taumachie...

Attentif au développement de la planète, il crée à l'île des Embiez un institut océanographique avec le Docteur Alain Bombard, et plus tard avec le chercheur Nardo Vincente. En 1968, l'homme d'affaires passe la main et se retire à Signes où il sera élu Maire de 1972 à 1980. Il crée un aéroport et un circuit pour les sports mécaniques où se disputeront des grands prix de Formule 1, le Bol D'Or...

Difficile dans un espace aussi contraint de résumer l'œuvre de Paul Ricard et d'être exhaustif ; il a su sa vie durant, s'engager dans différents domaines. Son dynamisme peut se résumer par des vœux qu'il rédigea et adressa à son « ancien personnel » pour l'année 1969 :  
« Que la lumière éclaire l'avenir à ceux qui ne voient que le passé et que le destin de notre peuple soit et demeure entre les mains des compétents et des clairvoyants »

CIQ de Ste Marthe/GM/29 mars 2024

## Appel à témoin : frise chronologique sur la cité Font Vert



**Je suis Olivier Sarrazin, photographe et vidéaste. Je travaille pour la presse, je suis membre du collectif d'artiste VOST et j'ai réalisé un documentaire "Grand Ensemble" de 52 min sur l'histoire de la cité et son évolution avec les habitants.**

**Nous souhaitons réaliser une frise chronologique sur la cité Font Vert en 5 chapitres et dont le premier couvre le quartier de Saint Barthélémy des années 1900 à 1950.**

Nous cherchons donc des personnes qui pourraient nous parler de la communauté villageoise de **Saint Barthélémy**, des **Bastides** et des **Fermes agricoles de 1900 à 1950**, des jardins ouvriers et de la construction des premières baraques pour terminer sur la période de préemption des terrains par la mairie.

Pour cela nous cherchons 2 à 3 personnes qui auraient vécu ces périodes (habitants), qui auraient travaillé sur ce territoire (Fermiers, Prêtre) ou qui auraient des souvenirs de ces années (parole des anciens, documents, photographie).

Dans l'idéal, je viendrais ensuite à leurs rencontres pour enregistrer le temps d'une heure notre discussion, photographier des documents et si la personne accepte faire un portrait photographique. Ces temps peuvent être individuels ou collectifs.

Merci d'avance pour vos retours. Mes coordonnées téléphoniques : 06 14 24 89 36



## VOST COLLETIF

VOST est un collectif d'artistes né en 2012 à Arles. Ses recherches artistiques s'appuient sur l'image et s'orientent autour du commun. Elles questionnent l'essence même de l'image, son langage, son sens et sa capacité à faire corps avec d'autres médiums pour révéler d'autres possibles. Imaginer ensemble l'évolution de l'image et ce qu'elle révèle ; sa charge émotionnelle, son impact environnemental, ce qu'elle dit du monde dans lequel nous vivons. VOST s'appuie sur des rencontres et des amitiés, fort de ces alliances, le collectif développe de nombreux projets protéiformes. Les artistes du collectif basés à Marseille, dans les locaux de CocoVelten et à Toulouse sont : Lilie Pinot, Olivier Sarrazin, Matthieu Rosier, Tifenn Ripoll, Oriane Bault et Françoise Beauguion. Le collectif joue sur la perception du réel, il vient interroger par touche le genre documentaire à travers ses gestes plastiques, pour en révéler de nouveaux sens. Ils se distinguent par leur pratique hybride en utilisant divers supports tels que la photographie, la vidéo, le son, l'écriture, la scénographie, le commissariat d'exposition et en travaillant régulièrement avec des artistes invités. C'est la confrontation de tous ces regards qui crée la force du collectif et qui l'amène jour après jour à travailler ensemble avec engagement et passion. VOST collectif est animé par la certitude que l'événement culturel et artistique crée des ponts entre des mondes, des personnes, des publics, des territoires, des artistes et des idées.

## Commissariat du 14ème

*Avec du retard, le commissariat des 13e-14e à Marseille sera livré début 2025*

Par [Sylvain PIGNOL](#)

Publié le 20/03/24 à 09:50 - Mis à jour le 20/03/24 à 09:51



Sur 2 800 m<sup>2</sup> de surface, le projet comprend le commissariat proprement dit avec porche d'entrée (au premier plan) ainsi qu'un stand de tir enterré, surmonté d'un parking (à l'arrière-plan), le tout sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> largement végétalisé.

Photo visuel HSP-architectes, Atelier Pérez-Prado, yam studio Marseille

**L'équipement promis par Gérald Darmanin en 2022 a mis du temps à sortir des procédures administratives. Le budget a bondi de 50 %, de 9 à 13,5 millions d'euros. Le ministère de l'Intérieur promet que la machine est désormais enclenchée.**

Lorsqu'il avait dévoilé le projet de nouveau commissariat des 13e et 14e arrondissements rue du Pèbre-d'Ail (14e), le 12 mars 2022, Gérald Darmanin avait annoncé [une livraison pour 2024](#). Le temps a passé et, deux ans plus tard, les travaux n'ont toujours pas commencé. Laissant augurer un retard certain dans la livraison d'un équipement très attendu, qui avait suscité une bataille politique quant à son emplacement final. De quelques mois seulement, assure-t-on du côté du ministère de l'Intérieur.

Extrait de *La Provence*

# Hôpital Européen

## Depuis la dernière rencontre avec les CIQ en juillet 2023 :

- L'Hôpital Européen a emporté une victoire :  
l'Autorisation ARS pour l'ouverture d'une PASS (Permanence d'Accès aux Soins)

- Mais de nombreux défis restent à relever...

Car la fracture sanitaire est toujours là !

*La ligne rouge correspond à peu près à la Canebière*



## L'enquête Santé Flash 2023 le confirme



**24%**

Vous êtes près d'1 habitant sur 4 à déclarer ne pas avoir accès à une offre de transport permettant d'accéder facilement à une offre de santé.



### De fortes disparités territoriales

Plus on s'éloigne du centre-ville, plus l'accès à la santé, à un médecin généraliste et aux soins est perçu comme difficile.



Ce constat est accentué lorsqu'on est plus âgé, lorsqu'on élève un ou des enfants seul(e) ou en famille, et lorsqu'on a de faibles revenus.



Quartiers Nord

- Vous jugez votre accès à l'offre de santé et à l'offre de soins en dessous de la moyenne.
- Votre accès à un médecin généraliste est jugé plus difficile que la moyenne des répondants.
- Votre état de santé est jugé moins bon par rapport aux autres répondants.

## **Les actualités de l'Hôpital Européen :**

### **Lutter contre le cancer**

- Des filières de dépistage du cancer (cancer du poumon nov. 23)
- Des parcours « urgence » pour une prise en charge rapide, afin d'éviter les pertes de chance : urgence foie, pancréas, rectum, testis, ovaire, poumon, endoscopie...
- Agrandissement service chimio : +15 lits et places
- Agrandissement et Modernisation du système de production des poches de chimio : passage de 4 à 6 unités de production

### **Prendre en charge le diabète**

- L'équipe médicale du Pr RACCAH vient renforcer ses équipes : 7 médecins
- Consultation, éducation thérapeutique, hôpital de jour
- Des traitements de pointe très novateurs pour ses patients

### **Soigner les plus vulnérables**

- Ouverture de la PASS (Permanence d'Accès aux Soins) depuis septembre 2023 : accueil des patients en situation de précarité ayant des difficultés d'accès aux soins
- Adapter ses parcours à la prise en charge des personnes en situation de handicap
- Aller-vers et ramener-vers avec une équipe de médiation en santé :
  - Accompagnement à l'accès aux droits
  - Incitation participation aux campagnes de dépistages du cancer / rattrapage vaccinal

### **Sortir des murs de l'hôpital pour être au plus proche de ses patients**

- Télé surveillance en oncologie, diabétologie, cardiologie, ...
- Télé consultation en dermatologie, soins palliatifs,

### **Prendre soin de la personne âgée**

- Circuit de prise en charge identifié – Infirmière de gériatrie aux Urgences (IGU)
- Services dédiés à la prise en charge de la personne âgée SIMA, MAG

### **Ses projets en 2024 / 2025**

- Préparer l'ouverture d'un centre de consultations non programmées avenue Salengro
- Développer ses actions de dépistage des maladies chroniques : BPCO, pathologies cardiaques, diabète, cancer...
- Ouvrir un centre de santé (généraliste, spécialiste, imagerie, laboratoire, dentiste) dans le 15ème ou le 16ème arrondissement

### **ET SURTOUT Renouveler ses demandes d'autorisations pour :**

- Radiothérapie,
- Electrophysiologie,
- Tep Scan.

## **L'Hôpital Européen a besoin de l'appui des CIQ :**

- Pour soutenir ses demandes d'autorisations afin de compléter son offre de soins
  - En cancérologie : Radiothérapie, Tep Scan
  - En cardiologie : Electrophysiologie,
- Vigilance pour l'autorisation du cancer de l'ovaire
- Bien implanter le futur centre de santé



## Congrès international SHleC 22 au 24 avril 2024

Entre la France, le Maroc et le Viet Nam, Plus de 30 intervenants

- Impact de la e-santé sur les métiers de la santé
- Apport de la e-santé pour la prise en charge des patients
- L'industrie au service de la e-santé

Page internet de l'événement :

[SHleC 2024 : congrès e-santé | Hôpital Européen \(hopital-europeen.fr\)](https://shleic2024.com)

**L'inscription à ce congrès est gratuite mais obligatoire**

**SAVE THE DATE**  
**DU 22 AU 24 AVRIL**

Conférence Internationale Smart Healthcare SHleC  
Conférence Internationale Innovation et technologie connectée

**SANTÉ, TECHNOLOGIE :  
TERRITOIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES**

**PLUS D'INFOS**  
<https://iccitx.chaire-connected-innovation.fr/>

Logos: SHleC, ICCITX, Hôpital Européen, and various partner logos.

## Fondation des Apprentis d'Auteuil

APPRENTIS D'AUTEUIL EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

NOS ACTIONS

40 établissements et dispositifs Apprentis d'Auteuil en PACA, répartis sur trois départements (carte ci-dessous), proposent des réponses aux difficultés que les jeunes et les familles peuvent rencontrer dans leurs parcours d'éducation et d'apprentissage.



## **Centre de formation à l'avenue Corot (13014) :**

Le centre de formation accueille tout public en démarche de formation, de qualification, de recherche d'emploi et d'insertion professionnelle.

### **La formation et la qualification de Jeunes Adultes (16-25 ans), Adultes (sup 25 ans)**

Repérés pour notre implication sur le terrain depuis de nombreuses années nous proposons différentes actions de formation et de qualification aboutissant respectivement à :

- L'acquisition des compétences nécessaires à l'insertion durable dans l'emploi : l'organisme est agréé pour l'évaluation et la formation CLEA.
- La qualification professionnelle sur trois filières : textile, bâtiment second œuvre, restauration
- Les actions préparatoires à la qualification et à l'emploi dans les secteurs de l'électricité, de la santé et de l'action sociale

L'accompagnement : Une insertion professionnelle réussie ne va pas sans un accompagnement individualisé, d'une durée conséquente permettant d'élaborer un projet personnel et professionnel d'accès à (ou vers) l'emploi

La mobilité : L'insertion professionnelle ne s'entend plus sans invoquer la question de la mobilité, aussi, nous avons créé une AUTO-ECOLE qui permet l'accès au permis de conduire aux personnes ayant une faible maîtrise de la langue française et aux jeunes dépourvus des moyens financiers nécessaires à la préparation au permis B.

Contact : 189 avenue Corot 13014 MARSEILLE

Christophe FABRE

Tél : 04 91 11 61 81

### **Crèche "Un air de printemps" :**

Située dans le quartier Saint-Just Corot à Marseille (13014), la crèche "Un air de printemps" accueille des enfants de 0 à 4 ans.

La crèche est un lieu de vie, de proximité, ouverte à tous, avec une mixité sociale, voire culturelle...

#### **Sur un agrément de 45 places :**

- 30 places pour accueils réguliers, ou occasionnels.
- 10 places sont réservées aux urgences : pour des enfants issus de familles en difficultés, démunies, en souffrance ou bien encore dans la volonté d'une insertion professionnelle, ou dans la crainte de ne plus pouvoir assumer leur statut social.

Le plus souvent ce sont des enfants dont les parents, vivent dans une grande précarité, et/ou se retrouvent brusquement dans des situations qu'ils ne maîtrisent plus..., parce que brusque ou soudaine (violence, maltraitance, hospitalisation, alcool, incarcération, accidents causés par des problèmes de santé.....)

- 5 places sont réservées aux enfants atteints de handicap, ou atteints d'une maladie chronique. Le handicap ou la pathologie doit être compatible avec la vie en collectivité.

La plupart de ces familles s'inscrivent spontanément, ou sont adressées par des travailleurs sociaux ou médicaux. Si tel est le cas, un travail est effectué en amont, ainsi que la réalisation d'un suivi en pluridisciplinaire externe. Le réseau constitué de professionnels est un soutien pour la crèche pour trouver des solutions adaptées à chaque famille. Plusieurs projets se profilent tout au long de l'année avec ou sans partenaires sociaux, culturels, culturels, pédagogiques, sportifs.

Capacité d'accueil : 71 berceaux pour l'accueil d'enfants de 0 à 4 ans

Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Fermetures : 4 semaines en août + 1 semaine en fin d'année + 6 journées pédagogiques + 4 ponts maximum



Capacité d'accueil maxi par lieu de vie :

- 1 Lieu de vie des Bébés et de Grands-Bébés : 10 places et 13 places
- 1 Lieu de vie des Moyens : 16 places
- 2 Lieux de vie des Grands (Grands 1 et Grands 2) : 16 places + 16 places

Règle d'encadrement : 1 professionnel pour 6 enfants

Contact : 189 avenue Corot MARSEILLE 13014

Marie-Eve BUJKO

Mail : [airdeprintemps@apprentis-auteuil.org](mailto:airdeprintemps@apprentis-auteuil.org)

Tél : 0491116185

### **Recherche de logements par la Fondation des Apprentis d'Auteuil :**

Pour information, la Fondation recherche des logements, dans le cadre de l'intermédiation locative, au sein des 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème, 8ème, 9ème et 10ème arrondissements de Marseille.

Lien internet pour aller plus loin :

[Les dispositifs d'intermédiation locative | Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr/)

Avantages :

- garantie de paiement des loyers,
- travaux pris en charge en cas de dégradation du bien par le locataire.

### **Le restaurant bistronomique : Les Jardins du Cloître**

Ancien couvent autrefois occupé par la congrégation des sœurs de la visitation, le Cloître est un domaine de la fondation des Apprentis d'Auteuil.

« C'est ici au Cloître, que nous avons décidé d'ancrer notre raison d'être pour :

- Partager notre cuisine écoresponsable, saine et généreuse
- Associer la culture au sein de notre environnement de travail,
- Participer à l'innovation et au partage des bonnes pratiques d'intérêt collectif
- Profiter d'un cadre exceptionnel »

Les Jardins du Cloître est reconnu « [Société à mission](#) ».

Adresse : 20 Bd Madeleine Rémusat – 13013 Marseille

Ouvert :

- Lundi, Mardi, Mercredi : Midi
- Jeudi, Vendredi, Samedi : Midi & Soir

Tél : 04 91 12 29 42

Mail : [yael@lecloitre13.fr](mailto:yael@lecloitre13.fr)



## Parc du Grand Séminaire



### Infos pratiques :

HORAIRES : Ouvert toute l'année 24h/24

PARC DOTÉ D'UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS

Adresse : Parc du Grand Séminaire, Rue Paul Coxe 13014 Marseille

### Présentation :

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le domaine de Saint-Joseph dépend du territoire des Ayalades dont il est séparé lors de la fondation du village de Saint-Joseph en 1648.

C'est Louis Sauveur de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, qui fait construire la bastide dont les volumes et les lignes courbes traduisent un grand sens de l'apparat.

Il fait établir des plans par l'architecte Dreveton, à qui l'on doit notamment le couvent des Bernardines, qui abrite aujourd'hui le Lycée Thiers.

La propriété est acquise en 1770 par Joseph Hugues, réputé comme l'homme le plus riche de Marseille, qui sera guillotiné sous la Révolution. Le fils Hugues rachète la bastide et certaines dépendances.

Par la suite, le négociant Anthoine, pionnier du commerce avec la Mer Noire, maire de Marseille en 1805 et futur baron de Saint-Joseph, restaure le château et donne au parc son caractère "pittoresque" en y intégrant rocailles, sculptures et cascades.

Les réceptions se succèdent alors à Saint-Joseph et sur sa magnifique terrasse, dominant tout le territoire de Marseille jusqu'à la mer. Ces cérémonies traduisent aux yeux de tous la réussite de son propriétaire. Cependant, même dans ce lieu de plaisir et de repos qu'est la bastide, les fonctions résidentielles et sociales et l'économie restent étroitement liés, associant harmonieusement jardins d'agrément et jardins de production fruitière et maraîchère.

Vendu aux enchères en 1829 et transformé en couvent, le domaine connaît des fortunes diverses avant d'être acheté, en 1921, par l'Evêché de Marseille qui y installe le Grand Séminaire.

En 1976, la Ville de Marseille acquiert la bastide et son parc d'une superficie de 2,8 hectares avec pour double objectif la préservation de ce joyau du patrimoine historique local et la création d'un parc pour la population du quartier.

La bastide abrite aujourd'hui la mairie des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, ainsi qu'un centre d'animation de quartier, tandis que, dans les dépendances, est installé l'un des six équipements d'éducation à l'environnement municipaux, le Relais Nature Saint-Joseph.

Source : <https://www.marseille.fr/environnement/parcs-et-jardins/parc-du-grand-seminaire>

## **Histoire d'une rue : Impasse des Deux-Frères ROMANETTI, 13014 Marseille**

**complément par rapport au numéro précédent**

délibération du 31 juillet 1950 (ex Impasse BONNEFOY)

Corse d'origine, Henri Romanetti est né le 7 mars 1909 à Marseille.

Engagé en janvier 1929 dans la marine, il est rapidement breveté quartier maître chef mécanicien. Il sert en Tunisie puis comme instructeur à l'Ecole des mécaniciens de Rochefort à partir de décembre 1934.

Breveté mécanicien aéronautique en juin 1935, il est ensuite affecté à l'Ecole de bombardement d'Hourtin comme élève mécanicien volant. Il y obtient le brevet de mécanicien volant en novembre 1935.

Immédiatement embarqué sur le croiseur Duquesne, il reçoit en janvier 1937 le grade de second maître mécanicien.

A partir de mars 1937, Henri Romanetti sert à Bizerte (Tunisie) à l'escadrille d'exploration E7 où le surprend la déclaration de guerre.

Alors qu'il est en fonction à la base aéronavale de Bizerte, il refuse l'armistice de juin 1940 et s'évade le 15 octobre 1940 pour rejoindre Malte par avion avec deux camarades. Là, il est employé par les Britanniques comme mécanicien naviguant à bord d'un Sunderland pour des reconnaissances en mer.

Bientôt, il demande à rejoindre les Forces aériennes françaises libres (FAFL), ce qui lui est accordé en décembre 1940. Pendant quelques semaines il encadre les troupes de renfort envoyées au Soudan anglo-égyptien puis, promu sergent-chef, il est affecté en mai 1941 au Groupe réservé de bombardement n°1 (GRB1), futur Groupe Lorraine, avec lequel il prend part, comme mitrailleur mécanicien, à toutes les opérations du groupe, en Abyssinie et en Libye.

En août 1941, il est affecté au service spécial à Aboukir (Egypte) comme mécanicien avant de rejoindre le groupe de bombardement Lorraine en Libye en octobre suivant. Chef de hangar à la base aérienne de Damas en mars 1942, il est promu adjudant le 1er mai puis muté à la base aérienne de Rayack (Liban) en octobre 1942.

Rapatrié sur l'Angleterre avec le Lorraine pour servir sur le front occidental début 1943, l'adjudant-chef Romanetti commence de nouvelles missions, notamment au-dessus de la France occupée avant d'être promu sous-lieutenant à compter du 25 juin 1944. Mécanicien de haute valeur, consciencieux et travailleur, il se porte toujours volontaire pour les missions dangereuses.

Au mois d'août 1944, il a accompli 40 missions de guerre totalisant 1 000 heures de vol dont 100 de nuit.

Dans la nuit du 4 au 5 août 1944, il sert comme mitrailleur lors d'une mission difficile à basse altitude dans la région de Falaise, lorsque son Boston est abattu en vol. Avec lui, trois des quatre membres de l'équipage disparaissent dans le crash.

Henri Romanetti est inhumé près de l'Eglise de Saint-Pierre-la-Vieille dans le Calvados puis, après la libération, ré-inhumé au cimetière du Canet à Marseille.

Décorations :

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 29 décembre 1944
- Croix de Guerre 39/45
- Croix de Guerre 39/45 (2 citations)
- Médaille Coloniale avec agrafe « Libye »
- Chevalier du Nicham Iftikhar (Tunisie)

Source : site internet du musée de l'ordre de la Libération

## Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bassin du Vallon Dol



Le bassin du Vallon Dol, d'une longueur de 270 mètres et haut de 47 mètres, est un barrage hydraulique des Bouches-du-Rhône situé sur le territoire de la commune du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, réunissant les eaux du Verdon et de la Durance. Il a été construit en 1973 en travers de la rivière Vallonde.

Ce bassin retient un volume d'eau d'environ 3 millions de m<sup>3</sup> sur une surface de 17.20 hectares et a pour usage principal l'alimentation en eau potable d'un tiers de l'agglomération marseillaise, soit près de 300 000 personnes, ainsi que les villes alentour, de Septèmes-les-Vallons, les Pennes-Mirabeau, Allauch et Plan-de-Cuques.

L'Usine appartient à la Métropole (SEM) et le foncier à la Région.

C'est dans les années 2017-2018 qu'a été initié le projet d'installation de panneaux photovoltaïques flottants sur 70% du bassin. L'idée de couvrir cet espace pour y produire de l'électricité solaire n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans la tendance nationale à installer des centrales photovoltaïques sur des sites déjà artificialisés, sans dégrader du foncier agricole ou des zones naturelles.

Une réunion a eu lieu le 17 mars 2023 en présence des représentants de la Société du Canal de Provence (SCP), d'Énergies Renouvelables (ENR), de la maire de secteur, Marion Bareille et des représentants des Fédérations des CIQ des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements. Voici ce qu'il en est ressorti.

Les avantages mis en avant :

- Moindre évaporation de l'eau
- Moins d'algues
- Moindre réchauffement de l'eau, car l'énergie est absorbée par les panneaux.

Le président de la République souhaite l'accélération du développement du photovoltaïque.

En France, ce qui a déjà été expérimenté se situe sur d'anciens sites industriels, dont l'eau n'est pas destinée à être consommée.

- 1er site : Vaucluse (Piolenc) : 17ha
- 2<sup>ème</sup> à Peyrolles en Provence : 12 ha
- Hautes Alpes : 18ha

A l'international, ce type d'installation est connue depuis plus de 10 ans, notamment au Japon.

Les enjeux sanitaires sont identifiés depuis le début du projet.

Puis, que devient la faune ? Les poissons, les grenouilles et les tortues vivent dans l'eau. Les gabiens et les oiseaux migrateurs viennent y boire.



La durée des travaux sera d'un an.

Une sélection est à opérer :

- Pour quelle utilisation ? Château-Gombert ou autres
- Choix des matériaux ?
- Quels fournisseurs ?

Le chantier sera ravitaillé depuis Septèmes-les-Vallons

Initialement la fin des travaux était prévue en 2025, mais le planning est non défini.

Pour désinfecter l'eau, est prévue la technique de l'ozonation.

La vidange a lieu normalement tous les 10 ans :

- 2001 et 2011 : vidange totale sur 1 an
- Pas de vidange en 2021

Il est envisagé de faire une vidange totale avant commencement des travaux

Le nettoyage des panneaux ne se fera pas avec des produits, mais seulement à l'eau claire.

Contre les déjections des Goélands : Inclinaison, picots

Durée vie de l'installation : 30 ans

**Objectif** : Alimenter en électricité une population équivalant à Château-Gombert, soit **6000 habitants** desservis (et non 6000 foyers).

A la demande des Marins Pompiers une réserve complémentaire de 30m<sup>3</sup> sera conservée.

**Problème relatif à la dégradation des micro-plastiques des flotteurs**, sur lesquels reposeront les panneaux solaires.

Les habitants, soutenus par les associations « Pour la protection du poumon vert de St Mître », « Colinéo » et les Comités d'Intérêt de Quartier (CIQ), redoutent une pollution.

Face à ce **risque de pollution**, il est demandé l'application du principe de précaution.

**Le premier comité de pilotage s'est tenu le 28 mars 2024, en présence :**

- des élus : Madame Christine Juste, Madame Michèle Rubirola et Monsieur Sébastien Barles
- du préfet et des membres de sa préfecture
- du maire de Plan de Cuques
- de Frédéric Pla-Gavaudan 4ème Adjoint au maire d'Allauch  
Délégué à l'Environnement, à la préservation de notre cadre de vie, à la végétalisation des noyaux villageois, à l'Agriculture, aux circuits courts
- de Monsieur Musarella (Association pour la défense du poumon vert de Saint Mître)
- de l'association France Nature Environnement
- de Colinéo – Monique Bercet
- de la Fédération des CIQ du 13<sup>ème</sup>
- de la Fédération des CIQ du 14<sup>ème</sup> – Alain Arcucci

**L'ARS donne un avis favorable, mais en mettant 4 conditions :**

Éléments nécessaires à l'élaboration de l'AP (Arrêt Préfectoral) de suivi :

- L'ACS (Attestation de Conformité Sanitaire) pour le matériau en contact avec l'eau
- La description du matériau et des mesures prises pour limiter sa dégradation dans le temps
- La liste des paramètres analytiques à mesurer pour le suivi des molécules de dégradation : ils doivent être mesurables et disposer d'une valeur de gestion
- Validation de la liste des paramètres à mesurer par le Comité de pilotage et de suivi

**La Fédération des CIQ du 14ème est contre l'installation des panneaux photovoltaïques, s'il demeure des incertitudes sur le plan sanitaire et environnemental, étant entendu que nous mettons comme conditions les mêmes que celles de l'ARS !**

## Risque de contamination aux PFAS ?

(PFAS, de l'anglais « per- and polyfluoroalkyl substances », que l'on prononce « pifasse »)



"Ces flotteurs sont composés de plastique, mais aussi d'additifs, explique le 5 avril dernier sur France Bleu Provence, Philippe Musarella, président de l'association « Pour la sauvegarde du poumon vert de Saint-Mitre ». Et ces additifs sont des PFAS. Ce sont des substances chimiques. Et on sait très bien que ce sont des perturbateurs éternels, des perturbateurs endocriniens. Ils sont utilisés comme anti-UV, pour imperméabiliser les flotteurs, obtenir une meilleure dureté. Donc les promoteurs et les fabricants sont tentés de les utiliser. Et donc nous demandons que le principe de précaution soit appliqué".



### Un permis accordé sous condition

Le préfet des Bouches-du-Rhône a bien accordé un permis de construire, mais sous conditions. Les porteurs du projet, EDF et la société du canal de Provence, doivent par exemple informer sur la nature des matériaux utilisés et présenter des garanties, ce qui n'est toujours pas le cas selon les riverains.

"On ne peut pas tabler sur un projet dont on ne connaît pas les conséquences sur l'avenir, insiste un membre du CIQ de Sainte-Marthe. Dans 20 ans on va se rendre compte de l'état des panneaux, des flotteurs. Tout ça va se déverser dans le bassin. On est en train de monter un projet un peu cobaye".

Le 6 avril 2024, une réunion publique d'information, organisée par l'association « pour la sauvegarde du poumon vert de Saint-Mitre », a connu un franc succès.

Nous savons aussi que la mise en route du projet initialement prévue en 2025, est décalée en 2026 par EDF et le canal de Provence.

Enfin, pour ceux qui le souhaitent, il est possible de signer la pétition en ligne via le lien ci-dessous. Près de 2500 personnes l'ont déjà signée !

[Pétition · Alerte Sanitaire : centrale photovoltaïque sur le bassin du Vallon Dol \( Marseille 14è\) - France · Change.org](#)

*Dossier à suivre...*



## Les bonnes adresses du 14ème !

Un endroit sympathique pour le repas de midi : le Rustic Bar

Place de la Rotonde, 27 Bd Central 13014 Marseille

Tél : 09 52 44 57 38



Deux agences immobilières



**Saint Joseph  
Immobilier**  
Compétence + Éthique + Dynamisme

*A vos côtés* **Corinne PERLES**  
06 12 11 06 97  
cperles@saintjoseph.immo



**Era VP IMMO**  
DIRECTEUR  
era.vpimmo@eraimmo.fr  
eravpimmo@erafrance.com  
www.eravpimmo.fr

ERA VP IMMO  
31, avenue de Merlan  
13014 MARSEILLE  
Tél. 0491471760

www.erafrance.com

**POUR UN QUARTIER VIVANT, CONTRE LA DESERTIFICATION :**

**Adhérer au CIQ, participez aux réunions.  
Servez-vous auprès des commerçants, artisans, entreprises de nos quartiers.  
Participer à la vie associative du quartier.  
Inscrivez-vous dans les clubs sportifs du quartier.**

**SOUTENEZ LE CIQ DE VOTRE QUARTIER**

.....  
Nom.....Prénom :.....Tel.....  
Adresse.....  
Mail.....  
Date..... Signature.....

**CIQ Canet Gare-Arnavaux**

Président : Monsieur Alain ARCUCCI

**Adresse postale**

24, boulevard de la station  
13014 Marseille

**Tél mobile** : 06 79 63 75 07

**Mail** : [fedeciq14@yahoo.com](mailto:fedeciq14@yahoo.com)

**CIQ de Sainte Marthe**

Présidente : Madame Valérie LEFERT

**Adresse postale**

2 rue Berthelot  
13014 Marseille

**Tél mobile** : 06 01 82 65 60

**Mail** : [ciqstemarthe@gmail.com](mailto:ciqstemarthe@gmail.com)

**CIQ Bon Secours - St Gabriel - Clair Soleil**

Président : Monsieur Gilbert DELAGE

**Adresse postale**

Le Clos des Lilas  
63, boulevard Kramer  
13014 Marseille

**Tél mobile** : 06 73 18 06 32

**Mail** : [gilbert.delage@numericable.fr](mailto:gilbert.delage@numericable.fr)

**CIQ Le Merlan**

Président : Monsieur Lucien Escande

**Adresse postale**

Bt B1 - Notre Dame de Grâces - Copie Service  
64 avenue du Merlan  
13014 Marseille

**Tél fixe** : 04 91 58 48 26

**Tél mobile** : 06 47 36 79 53

**Mail** : [copie.service@laposte.net](mailto:copie.service@laposte.net)

**CIQ Canet Centre**

Présidente : Madame Safia LAGHROUR

**Mail** : [safia\\_laghrou@yahoo.fr](mailto:safia_laghrou@yahoo.fr)

**CIQ Saint Barthélemy-**

Président : Monsieur Alain BRUN

**Adresse postale**

45 Boulevard Saint Clément  
13014 Marseille

**Tél mobile** : 06 16 42 87 56

**Mail** : [newciqstbarth14@gmail.com](mailto:newciqstbarth14@gmail.com)

**CIQ de Saint-Joseph**

Présidente : Madame Christiane GIRAUD-BARRA

**Adresse postale**

24 Bd Central  
13014 Marseille

**Tél mobile** : 06 89 52 84 22

**Mail** : [comitequartierstjo@protonmail.com](mailto:comitequartierstjo@protonmail.com)